

Lex Koller : le PLR soutient le statu quo

Berne, le 7 mai 2014

Communiqué

Lex Koller : le PLR soutient le statu quo

Tout en préservant notre population des risques de spéculation, des investissements étrangers dans le secteur immobilier doivent rester possibles

En ce qui concerne l'achat de biens immobilier par les personnes vivant à l'étranger, le PLR veut une solution équilibrée : la Lex Koller doit être maintenue telle quelle. Dans le contexte de surchauffe immobilière perceptible dans certaines régions du pays, le PLR rejette à la fois l'abrogation de la Lex Koller et les durcissements proposés par le parti socialiste qui visent à interdire les investissements étrangers pour les grands projets de construction et les immeubles commerciaux. Avec de tels durcissements, des places de travail seraient menacées.

L'intérêt dans les placements immobiliers a fortement augmenté ces dernières années. En effet, la croissance économique soutenue de notre pays et l'importante arrivée de main-d'œuvre qualifiée ont eu pour conséquence que la demande reste forte dans plusieurs zones, notamment urbaines. La Lex Koller contrôle le flux d'acquisition étrangère en matière immobilière et limite clairement les risques de spéculation pour notre population. Ainsi, pour pouvoir acquérir des biens immobiliers, tant les personnes physiques que les personnes morales doivent en principe avoir leur domicile ou leur siège principal en Suisse et y payer leurs impôts.

Pour le PLR, il est central de pouvoir préserver un marché de l'immobilier qui fonctionne. Ce filtre qu'est la Lex Koller a fait ces preuves. Par contre, tout durcissement, comme l'exige le parti socialiste, bloquerait des investissements importants dans le marché de la construction et dans les activités économiques pourvoyeuses d'emplois. Ces investissements sont importants, il serait donc très contre-productif de les interdire.

Le PLR promeut un politique libérale [pour plus de logements et moins de subventions](#) comme il l'a annoncé à l'occasion de l'assemblée des délégués au début de cette année. Au lieu d'une économie planifiée, nous devons disposer d'un marché immobilier durablement équilibré – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33

• Laurent Favre, conseiller national, 079 347 16 46

• Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92

• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48